

Procès-verbal du Conseil de Faculté du 18 juin 2020

Membres présents : Mme Marie-Emma BOURSIER - Mme Marie-Blanche DEVAUX - Mme Anne FAHY - M. Colin GUYON - Mme Mériem HAMLAM - M. Patrick JACOB - Mme Fabienne JAULT - Mme Julie LECHAT - M. Stéphane MANSON - M. Jean-Paul MARKUS - Mme Sofia MAZAZI - M. Franck MONNIER - Mme Wafa NABIL - M. Olivier PLUEN - Mme Édith TINJUS - Mme Nathalie WOLFF - Mme Clara XÉMARD

Membres avec procuration :

M. Frédéric CHAMPAGNE donne procuration à M. Pascal FOURNIER
M. Patrick HASSENTEUFEL donne procuration à M. Franck MONNIER
Mme Kathia KHELLADI donne procuration à Mme Édith TINJUS
M. Terry OLSON donne procuration à Mme Marie-Emma BOURSIER

Membres excusés : Mme Salomé CARRARETTO - M. Loïc DABIEL - M. Bernard KEIME-ROBERT-HOUDIN

Membres invités : Mme Pascale BERTONI- M. Emmanuel BLANCHARD - Mme Mélanie CLÉMENT-FONTAINE - M. Thibaut FLEURY GRAFF - Mme Victoire LASBORDES - Mme Carole MARINHEIRO - Mme Véronique MOREAU - Mme Mélanie RAVET

Membres invités excusés : M. Jacques de MAILLARD - M. Jean-Luc PENOT - Mme Sophie PETITRENAUD - M. Laurent WILLEMEZ

Madame le Doyen ouvre la séance à 10h05.

Madame le Doyen accueille Madame Anne FAHY, représentante de la CAQSY et, avant de lui donner la parole, rappelle l'intérêt des échanges entre la Faculté et la CASQY.

Madame Anne FAHY précise qu'elle est en charge du développement économique en tant que DGA à Saint-Quentin-en-Yvelines. Elle prépare actuellement les élections communautaires ; une installation du conseil est prévue à la mi-juillet avec la nomination du président et du vice-président. Elle nous communiquera ultérieurement l'identité de la personne en charge de l'enseignement supérieur. Madame FAHY fait un rappel des enjeux de Saint-Quentin compte tenu du contexte : contact avec les TPE très impactées notamment dans les secteurs de l'ingénierie et l'aéronautique, très présentes dans l'agglomération ;

travail sur des solutions innovantes et efficaces ; il y a des enjeux juridiques liés notamment aux ressources humaines. Saint-Quentin se tourne vers la « smart city », enjeux numériques essentiels basés sur la confiance avec les usagers et citoyens et enjeu de protection des données. Le droit et le numérique sont des thématiques sur lesquels Madame FAHY souhaiterait pouvoir échanger avec la Faculté.

Madame le Doyen annonce les dates des prochains Bureau et Conseil de Faculté.

1- Approbation des procès-verbaux des Conseils de Faculté des 5 mars 2020 et 23 avril 2020

Vote : à l'unanimité des deux procès-verbaux

VOLET PÉDAGOGIQUE

2- Préparation de la rentrée universitaire 2020-2021 hybride

Depuis le dernier Conseil en date du 23 avril, plusieurs Bureaux de Faculté se sont tenus avec les représentants de la Faculté. Les choses évoluent rapidement. Dans ses différentes circulaires et notamment celle du 11 juin, le MESRI prône la mise en place d'une rentrée hybride. Les préconisations évoluent au fil des semaines avec tout dernièrement un changement possible des MCC.

L'hybridité était présentée de manière souple comme une mixité possible, des CM à distance et des TD en présence ou un mélange de différentes formules. S'agissant des CM sans travaux dirigés, les enseignants assureraient un cours ou une partie du cours en présentiel avec ou sans des compléments à distance afin de respecter la règle de l'hybridité. Hormis ce cadrage, nous disposons de notre liberté pédagogique.

Actuellement, la faisabilité en fonction des consignes sanitaires est que les CM soient découpés, par exemple pour la L1, en 4 promotions assurant ainsi un cours sur 4 en présentiel pour les étudiants.

Au regard de ce qui nous a été dit, notamment dans le groupe de travail dédiés aux outils numériques, les cours pourront être filmés et mis à disposition sur un serveur (Moodle) avec la possibilité qui est une forte demande de notre part de garantir le non téléchargement et le choix du temps de dépôt ce qui permettrait aux enseignants de faire un cours qui sera diffusé. Cependant, pour l'heure rien n'est garanti par la DSI quant à la faisabilité de ces derniers éléments.

Des achats de caméras et la formation du personnel sont prévus. Il est éventuellement envisagé de se faire aider par des étudiants de notre faculté, voire de l'EN3S. L'UVSQ nous avait annoncé une recension des moyens informatiques au sein du GT numérique, on nous annonce des installations numériques au nombre de 6 sur toute l'université. La décision concernant les emplacements n'est pas encore prise.

A l'issue de la levée de l'état d'urgence sanitaire au 10 juillet prochain, nous attendons la position que prendra la Présidence pour la rentrée. Nous sommes très nombreux à souhaiter ce retour à la normale pour les étudiants, au regard de la charge de travail et des difficultés rencontrées jusqu'à présent.

Madame le Doyen rappelle que la mise en place de la session 2 au regard des difficultés majeure la difficulté du travail.

Second point sur la rentrée hybride : les MCC exceptionnelles. Madame le Doyen rappelle le travail fourni par Monsieur Franck MONNIER sur les MC2C en concertation avec le GT, MC2C entrant en vigueur pour la première année en Licence 1. Fin mai, malgré l'hybridité, le Ministère avait décidé de diffuser une consigne de non modification des MCC, et l'impossibilité de neutralisation de certaines UE notamment. Les choses ont changé et il nous a été annoncé que des changements de MCC étaient possibles ce que nous avons évoqué en Bureau et dont nous étions convaincus. Ces MCC doivent être déposées au plus tard le 30 juin. Madame le Doyen a demandé à déposer des MCC à option :

- **Option A avec rentrée hybride** : contrôle continu pour les matières à TD et contrôle terminal à distance pour les matières sans TD ;
- **Option B** : rentrée normale.

Il s'avère que l'on peut inverser les choses et que l'option B devrait redevenir la principale option et l'hybridité la version optionnelle.

Le 11 juin, le Ministère a donné la possibilité de déposer des MCC à option.

Madame Clara XÉMARD interroge : « Est-il envisageable d'étendre les horaires d'ouverture de la Faculté avec une fermeture à 21h ou 22h, notamment pour les promotions de Masters 1 afin de bénéficier de plus de places ? » Madame le Doyen assure que la question est complexe car cela nécessiterait un abondement en budget pour les personnels de logistique. Ceci devra être discuté avec la Présidence.

Seconde question de Madame Clara XÉMARD : « Est-il envisageable de disposer de locaux dans d'autres UFR » ? Madame le Doyen répond que, d'expérience, c'est assez complexe car les autres UFR sont soumises aux mêmes contraintes.

Madame Mélanie CLÉMENT-FONTAINE interroge sur la capacité des salles pour accueillir les étudiants de Master 2. Le Doyen répond que normalement nous ne devrions pas avoir de problème de jauge pour la majorité des Masters 2.

Madame Clara XÉMARD demande à quel moment nous serons fixés sur la forme de la rentrée (hybride ou normale). Madame le Doyen répond que notre Président a été saisi et nous attendons sa position. Il est cependant prudent de prévoir les deux formats en présentiel et hybride (prévoir les MCC, le matériel...).

Monsieur Patrick JACOB précise que les modalités de travail et de préparation adoptées par le Bureau du Conseil permettent de basculer assez facilement d'une rentrée hybride à une rentrée « normale ».

Madame le Doyen explique que notre seconde contrainte sera celle de l'emploi du temps que Madame Marie-Blanche DEVAUX est en train de mettre en place. Les créneaux horaires seront dévolus de façon fixe à chaque cours et enseignant-chercheur, que les cours aient lieu en présentiel en distanciel. L'emploi du temps indiquera par ailleurs les modalités déployées par chaque collègue et la plateforme utilisée.

Dans le prolongement de l'organisation de la rentrée, Madame le Doyen évoque le LANSAD et la dévolution des contrats d'enseignants d'anglais. Elle précise qu'elle a reçu des propositions de Madame Christiane MALAPLATE dans le prolongement de l'expérience du précédent semestre en distanciel. En effet, elle propose de mettre en place des TD en distanciel : préparations aux TOEIC, TOEFL, avec des espaces interactifs pour

les L1 ce qui allègerait le nombre de TD en présentiel en L1. Cette formule nécessite une discussion pour être pérennisée. Elle offrirait également l'avantage pédagogique de faire des groupes de niveaux.

Notre Doyen souhaite recueillir le sentiment des enseignants sur cette question au moins sur le premier semestre à venir. Quant aux MCC, il faudra en discuter plus précisément.

Messieurs Thibaut FLEURY GRAFF, Franck MONNIER et Stéphane MANSON acquiescent la proposition de TD en anglais à distance.

Monsieur Franck MONNIER précise que seuls les L1 de droit et science politique seront visés, les autres cours étant réalisés en présentiel et notamment les travaux dirigés du parcours international.

Monsieur Patrick JACOB ajoute que les étudiants ont besoin de ces certifications, l'UVSQ y travaille.

Madame le Doyen insiste sur le fait que cette question relève de Saclay et qu'elle s'inscrit dans les obligations législatives imposées aux Universités depuis la loi ORE de proposer des certifications à tous les étudiants au cours de leur cursus. Peut-être que cela peut entrer dans le cadre du PIA 3 flash, destiné à des projets communs et innovants communs à plusieurs Universités. Elle se rapprochera des deux autres Doyens (Evry et UP Saclay) et des VP CFVU de l'UVSQ et de SACLAY.

Le Doyen évoque aussi l'appel à projet interne APPSI pour lequel Monsieur Franck MONNIER fera un rapport au groupe de travail numérique afin d'appeler l'attention des services centraux sur le sous-équipement des enseignants-chercheurs. Dans le même temps, la présidence vient de lancer un appel à projet interne relatif aux besoins des enseignants-chercheurs notamment sur ces questions.

Le Doyen affirme que nous soutiendrons ces demandes dans le cadre de cet appel à projet et qu'à défaut, si l'ensemble des besoins n'est pas couvert, nous équiperons autant que faire se peut nos salles et amphis sur les ressources propres de la Faculté.

Par ailleurs, le Doyen évoque le module droit que la Faculté a accepté de mettre en place dans le cadre de la réforme des études de santé et qui conduit la faculté à prendre en charge 180 étudiants inscrits en LAS avec un enseignement également à distance. Le projet est en cours de construction.

Quant aux masters Saclay, le circuit des MCC est différents et ce sont les directeurs de masters qui sont directement sollicités via la plateforme Sphinx afin de renseigner leur MCC et de les paramétrer. Nous avons réussi à mettre en place un circuit afin de récupérer plus facilement les maquettes des masters qui, jusqu'alors, ne nous étaient pas communiquées directement. Les directeurs de composantes ont désormais accès à Sphinx une fois que les maquettes sont votées par la CFVU de l'Université Paris Saclay ce qui nous permettra de travailler plus facilement au paramétrage des maquettes à la Faculté pour la rentrée.

Le Doyen fait un point sur Parcoursup et sur les candidatures Saclay. Les candidatures sont un peu moins nombreuses par rapport à l'année précédente à la même date.

Monsieur Jean-Paul MARKUS pense qu'à la rentrée il va y avoir un sureffectif d'étudiants en première année et s'interroge sur la gestion du nombre d'étudiants dans les groupe de TD. Allons-nous avoir un surcroît de moyens ?

Madame le Doyen redoute effectivement un afflux mais plutôt en L2 puisque nos capacités d'accueil en L1 n'ont pas changé et n'ont pas été augmentées mais, pour l'heure, tout est à coût constant. Elle portera les demandes d'une augmentation éventuelle de l'enveloppe d'HC au regard de la situation exceptionnelle due à la crise sanitaire. Nous verrons quand Parcoursup sera stabilisé et que nous aurons les taux de passage des étudiants en L2 et en L3. Nous avons déjà ouvert deux groupes de TD supplémentaires dans chaque matière fondamentale en L1 l'année dernière.

Monsieur Olivier PLUEN interroge sur les difficultés liées aux critères de recrutement des vacataires qui doivent impérativement avoir un employeur principal.

Madame le Doyen précise que Madame Wafa NABIL est très pédagogue à ce sujet et fait en sorte de fournir un maximum d'informations en amont tant aux EC qui recrutent qu'aux futurs vacataires. Chaque année, nous sommes confrontés à des cas complexes qui nous mettent dans des situations délicates lorsque les vacataires ont déjà commencé leur « service », voir fini ce dernier, et qu'il s'avère qu'ils ne respectent pas les critères d'employabilité.

Monsieur Emmanuel BLANCHARD pose la question suivante : « Que comprend-on par le dédoublement des TD ? ». Madame le Doyen précise à nouveau que si la rentrée ne se déroule pas dans des conditions normales, les étudiants auront un TD une semaine sur deux et qu'il ne s'agit pas de doubler le nombre de TD.

3- Vote sur le calendrier universitaire 2020-2021

Deux versions du calendrier universitaire ont été adressées au Bureau de la CFVU pour un passage à la CFVU du 30 juin : une première version avec une rentrée le 14 septembre et une deuxième version avec une rentrée le 21 septembre.

Ce décalage répond à l'hypothèse d'une rentrée hybride qui demandera une utilisation renforcée des plateformes. Or, les étudiants devront avoir procédé à leurs inscriptions administrative et pédagogique pour y accéder. Les vacataires devront être également recrutés pour avoir accès à l'ENT et aux plateformes.

Les inscriptions administratives sont complexes en raison de problématiques spécifiques. En effet, certains étudiants n'ont pas la possibilité de payer à distance. La réponse est de proposer une inscription en attente de paiement (sans qu'ils aient payé l'entièreté des droits dont la CEVEC) qui leur permet malgré tout d'accéder aux fonctionnalités de l'Université dont les mails et les plateformes. En cas de non validation du paiement complet, le service juridique a été interrogé afin de nous préciser les conditions dans lesquelles les services de la Faculté pourront procéder au retrait de l'étudiant concerné de la liste des étudiants inscrits à la Faculté.

S'agissant de la première option du calendrier, la prérentrée se ferait sans doute à distance avec des enregistrements de petits films accessibles sur le site web. Cette date de rentrée à cependant un inconvénient car nous ne pourrions pas organiser d'examens anticipés en décembre.

S'agissant de la deuxième option, la rentrée est décalée de 2 semaines et il n'y a pas de semaine de révisions. Le Doyen n'y est pas favorable en raison de l'isolement de beaucoup d'étudiants ces derniers mois qui plaide précisément pour une rentrée le plus tôt possible en fonction des contraintes précédemment évoquées.

Un dialogue s'engage alors entre les enseignants-chercheurs quant à une rentrée virtuelle ou présentielle.

Madame Fabienne JAULT pense qu'il est indispensable que les étudiants reviennent à la Faculté le plus tôt possible et opte pour le premier calendrier.

Madame Nathalie WOLFF acquiesce.

Monsieur Patrick JACOB est favorable à une rentrée le 14 septembre mais propose de réfléchir à une prérentrée en présentiel en répartissant les étudiants dans plusieurs amphis.

Madame Clara XÉMARD souhaite également une prérentrée en présentiel.

Monsieur Franck MONNIER opte pour une prérentrée en présentiel avec des amphis séparés sans oublier malgré tout pour autant que des informations communes à plusieurs parcours devront être diffusées à tous les amphis. Il souligne cependant l'avantage de la vidéo qui peut contenir un nombre considérable d'informations à voir et à revoir.

Monsieur Thibault FLEURY GRAFF est favorable aux deux formats.

Le Doyen précise que les modalités seront affinées sur le calendrier.

Vote : à l'unanimité sur la première version du calendrier universitaire (rentrée le 14 septembre) sous réserve de la date de prérentrée en présentiel le 11 septembre.

VOLET INSTITUTIONNEL

4- Information sur les Écoles graduées Droit et Sociologie et Science politique

Le Doyen demande à Monsieur Patrick JACOB de faire un point sur le travail de mise en place de l'École graduée et du règlement intérieur.

Monsieur Patrick JACOB rappelle que le travail se poursuit depuis une année. La période transitoire s'est ouverte début juin avec la mise en place d'une direction provisoire : lui-même directeur et Messieurs Dimitri HOUTCIEFF et Florian POULET directeurs adjoints. Une réunion est prévue cet après-midi à Saclay à propos du projet de règlement intérieur de la GS. Malgré les contraintes qui ont pesé sur l'école graduée, nous sommes arrivés à 22 élus et 24 membres de droit soit un Conseil de 46 membres. Toutes les équipes de recherche et de formation sont finalement représentées. Nous avons cherché un lien fort avec l'école de premier cycle. Ceci permettra d'ouvrir une nouvelle phase en septembre avec les élections des usagers des personnels. Une AG se tiendra en septembre, des élections sont prévues en septembre et octobre afin d'élire le conseil définitif en novembre. Il y a une recherche d'équilibre entre les institutions.

Le Doyen remercie Monsieur JACOB de nous représenter à la tête de cette École graduée qui va s'inscrire dans ce que nous serons capables de construire afin d'entrer pleinement à brève échéance et dans les meilleures conditions possibles dans l'UP SACLAY.

Un message sera adressé ultérieurement afin de rappeler les étapes passées et surtout à venir d'où la tenue d'une AG en septembre avant la tenue des élections.

La parole est donnée à Monsieur Emmanuel BLANCHARD s'agissant de l'École graduée de Sociologie et Science politique. Il précise qu'il en fait partie depuis peu en tant qu'élu au CAC. Pas de débat important sur le règlement intérieur et un consensus sur l'équipe de direction. L'UVSQ y est très bien représentée.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Doyen lève la séance à 11h40.